

Création label Qualiméthà[®] COPIE 6

Michel SPILLEMAECKER, m.spillemaecker@atee.fr

Arnaud DIARA, a.diara@atee.fr



Interprofession de la filière méthanisation et biogaz en France

Représenter nos adhérents

- ~240 adhérents personnes morales (contre 90 en 2009)
- Comité de direction élu, composé de représentants des 12 collèges (groupes de métiers)

- Interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics
- 20 ans d'existence
- ...et d'actions pour promouvoir le développement des filières de production et de valorisation du biogaz

Membre
Fondateur :



L'ATEE bénéficie du
soutien de l'ADEME



Développer la filière

- La méthanisation comme outil de transition écologique et agricole
- Énergie circulaire décentralisée
- Évolution de la réglementation
- Labellisation et bonnes pratiques
- Innovation et technologie
- Excellence environnementale



- Thématiques
- Formation
- Financement
- Pratiques agricoles
- Risques et sécurité
- ...

Informier & échanger

- Site internet
- Aide technique et juridique
- Groupes de travail
- Services pour les adhérents
- Mails d'informations
- Veille réglementaire & technique
- Réponses aux questions des adhérents

- Organisation d'événements
- Colloques techniques
- Journées Recherche Innovation

expo
biogaz

LE SALON DU GAZ RENOUVELABLE

12 & 13 juin 2019
Lille • Grand Palais • France

Calendrier – Avancée des travaux



**Avril 2018 –
Septembre 2018**

**Septembre 2018
– Février 2019**

**Février 2019 –
Juin 2019**

Juin 2019

Juin 2020

Sommaire

- Calendrier – avancée des travaux
- Retour sur rencontre COFRAC
- Retour sur la consultation sur les critères d'attribution
- Présentation du futur « guide sur les contrats de conception et construction d'installations de méthanisation »
- Réception & Garanties de performances
- Suite du travail

Retour COFRAC

- Commencer la labellisation par une phase expérimentale pour consolider les contrôles
- Choisir la norme d'accréditation
- Faire valider programme d'accréditation par COFRAC

Inspection :

- Photo à instant t
- Évaluation conformité sans décision possible.

Audit / Certification :

- Organisme d'évaluation conformité engagé
- Il prend la décision
 - Il réalise une surveillance entre les audits
 - Si comité : difficile d'avoir plusieurs OAC.

Sommaire

- Calendrier – avancée des travaux
- Retour sur rencontre COFRAC
- Retour sur la consultation sur les critères d'attribution
- Présentation du futur « guide sur les contrats de conception et construction d'installations de méthanisation »
- Réception & Garanties de performances
- Suite du travail

Prérequis

- | | |
|-----|--|
| I.1 | <input type="checkbox"/> Engagement sur le respect de la charte QualiMétha |
| I.2 | <input type="checkbox"/> Entreprise déclarée en France ou disposant d'un représentant francophone en France et disposant d'un numéro de SIRET |
| I.3 | <input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur : <ul style="list-style-type: none">- Du respect des obligations fiscales et sociales, ainsi que de l'obligation en matière de l'emploi des handicapés ;- De l'absence de condamnation des dirigeants (dans les 5 dernières années et pour les condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire pour infraction aux articles L324/9, L324/10, L341/6, L125/1 et L125/3 du code du travail ;- De l'absence d'interdiction de concourir aux appels d'offres publics en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n°2005-649 du 06 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics. |

Prérequis

- 1.4 Déclaration claire des activités et missions pour lesquelles le candidat est amené à intervenir (selon grille ci-après)
- 1.5 Evaluation de la santé global de l'entreprise
- 1.6 Organigramme fonctionnel de la société et organigramme du groupe si plusieurs sociétés du groupe concernées
- 1.7 Identification des responsables et référents sur les différents pôles de compétences (selon tableau ci-après).
- 1.8 Attestation du respect des obligations légales concernant la lutte contre le travail dissimulé (attestation de vigilance délivrée par l'Urssaf, kbis)



- 1. Posséder au sein de l'entreprise les compétences professionnelles nécessaires.
- Etre à jour de ses obligations sociales et fiscales
- 2. Assurer auprès du client un rôle de conseil, l'assister dans le choix des solutions les mieux adaptées à ses besoins
- 3. Répondre aux exigences de la réglementation, notamment sur la maîtrise des risques (sécurité des personnes et des biens) et sur la protection de l'environnement.
- 4. Préconiser le matériel conforme à la réglementation en vigueur (norme, avis technique ou marquage CE) le plus adapté au client, et répondant aux enjeux d'excellence environnementale.
- 5. En réponse à son cahier des charges soumettre au client une offre détaillée, assortie de conditions de vente écrite et complète pour l'installation proposée.
- 6. Informer le client sur les démarches nécessaires à effectuer : déclarations préalables aux travaux, Autorisations, permis de construire et agréments, octroi des aides publiques en vigueur, dialogue territorial
- 7. Réaliser l'installation commandée dans le respect des règles de l'art, et
- 8. livrer une installation fonctionnelle, former l'exploitant à son outil, lui remettre les notices techniques d'utilisation et une facture détaillée et complète
- 9. En cas d'incidents de fonctionnement de l'installation, intervenir dans des délais rapides et procéder aux vérifications et remises en état nécessaires.
- 10. Favoriser les inspections et audits du label Qualiméthha.

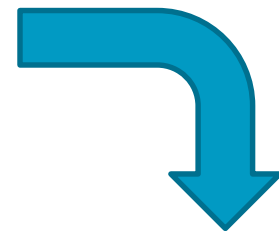
- Compétence (formation, utilisation des compétences)
- Conseil
- Respect réglementation
- Matériel conforme
- Excellence environnementale
- Respect des bonnes pratiques
- Livraison d'une installation fonctionnelle & formation de l'exploitant

Critère I.5 : Évaluation de la santé globale de l'entreprise

Évaluation de la santé globale de l'entreprise

- | | |
|-------|---|
| I.5-1 | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation du niveau de protection fourni par les assurances société : Attestation d'assurance couvrant l'ensemble des activités identifiées, ces dernières devant être indiquées clairement sur le document qui précisera également si un rôle de conception et dimension est couvert. |
| I.5-2 | <ul style="list-style-type: none"> • Publication des comptes |
| I.5-3 | <ul style="list-style-type: none"> • Ratio CA métha / CA de l'entreprise |
| I.5-4 | <ul style="list-style-type: none"> • Ratio capital social/chiffre d'affaires |
| I.5-5 | <ul style="list-style-type: none"> • Ratio niveau d'endettement sur fonds propres |
| I.5-6 | <ul style="list-style-type: none"> • Ratio moyen sur 3 ans marge nette/chiffre d'affaires |
| I.5-7 | <ul style="list-style-type: none"> • Liste des références datées de leur livraison, à jour |

Ajout



Support pour
une
surveillance
annuelle

Définition des lots

- Terrassement - VRD
- Génie Civil et Gros œuvre
- Méthanisation
- Valorisation du biogaz
- Gestion des digestats
- Traitement des odeurs
- Autres

- Terrassement – VRD
- Génie civil ouvrages circulaires étanches
- Process prétraitement - méthanisation - digestat
- Process valorisation du biogaz
- Traitement des odeurs
- Génie civil bâtiment

- Maîtrise d'œuvre
- AMO
- Etudes environnement
- Contrôle technique
- Coordinateur SPS
- Etudes HSEQ

Différenciation des acteurs du projet

Type d'intervention	
<input type="checkbox"/> Etudes et prestations de service	<input type="checkbox"/> Fournitures et travaux
Qualité spécifique	
<input type="checkbox"/> Assistant Maitrise d'Ouvrage	<input type="checkbox"/> Maitre d'Œuvre
	<input type="checkbox"/> Aucune
Lots	
<input type="checkbox"/> Etude préalable – étude d'opportunité	<input type="checkbox"/> Terrassement - VRD
<input type="checkbox"/> Etude préalable – étude de faisabilité	<input type="checkbox"/> Génie Civil et Gros œuvre
<input type="checkbox"/> Suivi de réalisation	<input type="checkbox"/> Méthanisation
	<input type="checkbox"/> Valorisation du biogaz
	<input type="checkbox"/> Gestion des digestats
	<input type="checkbox"/> Traitement des odeurs
	<input type="checkbox"/> Autres

Acteurs labellisés

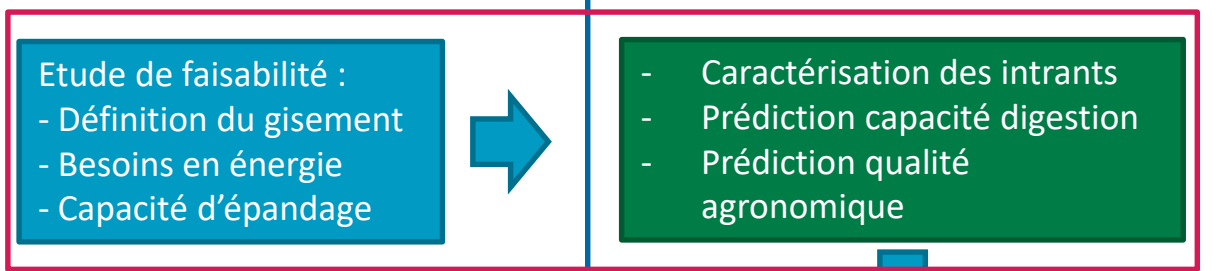
- AMO
- MOE
- Méthanisation
- Valorisation du biogaz
- GC Ouvrages circulaires étanches
- Etudes HSEQ
- Génie Civil autre
- Terrassement - VRD
- Traitement des odeurs
- Autres

Différenciation des acteurs du projet

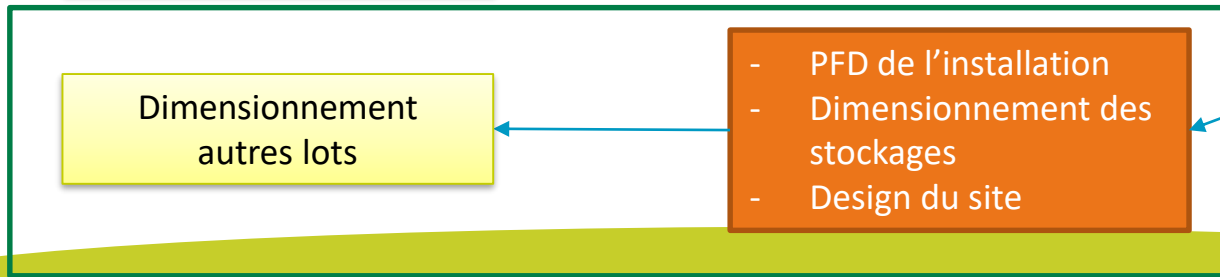
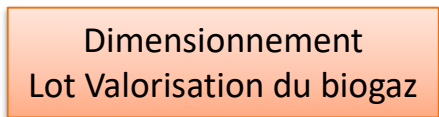
Nouvelle proposition

Type d'intervention			
<input type="checkbox"/> Etudes et prestations de service		<input type="checkbox"/> Fournitures et travaux	
Qualité spécifique			
<input type="checkbox"/> Assistant Maitrise d'Ouvrage	<input type="checkbox"/> Maitre d'Œuvre	<input type="checkbox"/> Méthanisation	<input type="checkbox"/> Autre
Lots			
<input type="checkbox"/> Etude de faisabilité	<input type="checkbox"/> AMO	<input type="checkbox"/> Terrassement – VRD	
<input type="checkbox"/> Etudes HSEQ	<input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre	<input type="checkbox"/> Génie civil ouvrages circulaires étanches	
<input type="checkbox"/> Contrôle technique		<input type="checkbox"/> Process valorisation du biogaz	
<input type="checkbox"/> Coordination SPS	<input type="checkbox"/> Procédé méthanisation	<input type="checkbox"/> Traitement des odeurs	
		<input type="checkbox"/> Génie civil bâtiment	

MOA/
AMO



Lot process
Métha, ou
« constructeur »



Maître d'œuvre

Systeme de différenciation selon critères

Nombre total de critères	72
NOMBRE DE CRITÈRES SELON L'ACTIVITÉ :	
Etudes préalables - opportunité	11
Etudes préalables - faisabilité	16
Etudes opérationnelles	22
Suivi de réalisation	45
Terrassement	29
Génie Civil et Gros Œuvre	32
VRD	29
Méthanisation – prétraitements	68
Valorisation du biogaz	56
Gestion des digestats	53
Traitement des odeurs	49
Autres	49

Nombre total de critères	82
NOMBRE DE CRITÈRES SELON L'ACTIVITÉ :	
AMO	26
MOE	52
Terrassement	29
Génie Civil et Gros Œuvre	32
VRD	29
Méthanisation	68
Valorisation du biogaz	56
Gestion des digestats	53
Traitement des odeurs	49
Autres	49

Rôle de l'AMO

- **Principe de base : MOA = Premier Responsable peut s'appuyer sur AMO :**
- **AMO compétent, avec devoir de conseil peut assister pour :**
 - la définition du besoin (cahier des charges techniques et planning) ;
 - le financement du projet, notamment par un plan de financement ;
 - l'obtention des autorisations ;
 - la préparation à l'exploitation ;
 - la maîtrise juridique et assurantielle du projet.
 - L'exploitation, la maintenance et le démantèlement

Rôle du concepteur du procédé de méthanisation

- Conception du module de digestion
 - Outil fin de prédiction de la qualité/quantité biogaz + Digestat
- Construction du module de digestion
 - Spécification ouvrage circulaire étanches
 - Spécifications équipements
 - Spécifications lot valorisation du biogaz
 - Interface GC/équipements ; lot métha / lot valo biogaz
- Garantie de performance à un prix forfaitaire
- Lot avec l'investissement le plus élevé

Rôle du MOE

- Conception générale de l'installation
 - Etablissement des esquisses, plans détaillés, PFD
- Gestion globale du projet de conception – réalisation
 - ESQ, APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR
- Bonne coordination du chantier
 - Gestion des interfaces
 - Réception globale de l'installation
 - Coordination des intervenants, gestion des délais

Remontées d'ordre générales

- Evolution des critères ?
 - Les exigences n'évolueront que positivement
- Evaluation des premiers candidats :
 - Les 5 premiers recevront un agrément provisoire puis seront validés avec les 10 suivants

Sommaire

- Calendrier – avancée des travaux
- Retour sur rencontre COFRAC
- Retour sur la consultation sur les critères d’attribution
- Présentation du futur « guide sur les contrats de conception et construction d’installations de méthanisation »
- Réception & Garanties de performances
- Suite du travail

Sommaire

- Calendrier – avancée des travaux
- Retour sur rencontre COFRAC
- Retour sur la consultation sur les critères d’attribution
- Présentation du futur « guide sur les contrats de conception et construction d’installations de méthanisation »
- Réception & Garanties de performances
- Suite du travail

Consolider la réception : Appel d'offre BE

- Procédures techniques de réception des installations
- Définition des performances :
 - Quantité /qualité biogaz
 - Quantité /qualité digestat
 - Rejets gaz, eaux usées, odeurs
- Procédures techniques de mesure des performances
Qualité-Quantité Biogaz / Digestats / odeurs
- Garanties et transferts contractuels associés aux étapes et aux lots

Audits pilotes

- GT restreint avec Organisme d'évaluation de la conformité (OAC) (Mars –Avril)
- Différents acteurs évaluées, différents OAC testés.
 - Consolidation des grilles de critères
 - Détermination du coût

Merci de votre attention

Retrouvez toutes les informations :

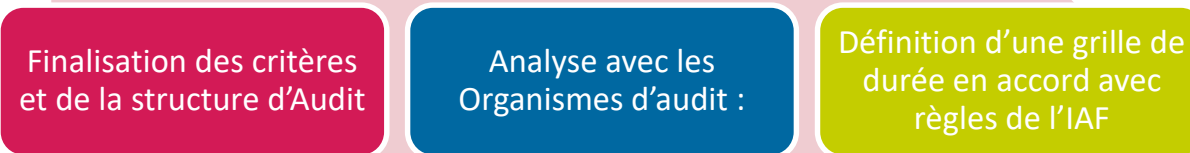
N'hésitez pas à nous contacter :

<http://atee.fr/biogaz/label-conception-et-construction-des-installations-de-methanisation>

Arnaud Diara a.diara@atee.fr 01-46-56-41-42

Coût de la labellisation

Comment le coût va être déterminé ?



Principe : Durée d'audit « forfaitaire » selon taille entreprise (effectif, nombre de projets, par lots ...)
Allègements en fonction du niveau de préparation et notamment si déjà certifié.

Règles de l'IAF (International accreditation forum) :

- répartition audit documentaire / audit entreprise
- Audit initial, surveillance, renouvellement du label
- Facteurs d'ajustement etc.
-

Ordre de grandeur : plusieurs jours, une semaine max.

<https://www.iaf.nu/upFiles/IAFMD5QMSEMSAuditDurationIssue311062015.pdf>

Business plan complet :
Audit + Secrétariat =
Candidats + Sponsors